

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 22563

Numéro SIREN : 807 636 584

Nom ou dénomination : 54 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2018 sous le numéro de dépôt 37224



20180372242017

DATE DEPOT : 31/05/2018

N° DE DEPOT : 37224

N° GESTION : 2014B22563

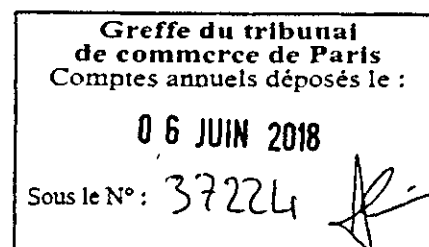
N° SIREN : 807636584

DENOMINATION : 54 INVEST

ADRESSE : 48 rue de Vaugirard 75006 Paris

MILLESIME : 2017

Exemplaire Greffe



54 Invest

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

AUREALYS
8, avenue Bertie Albrecht
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 40.000
502 510 860 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

54 Invest

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'associé unique de la société 54 Invest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 54 Invest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

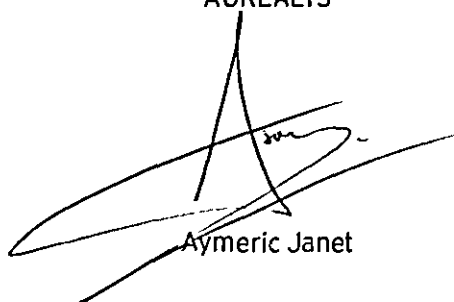
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 9 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

AUREALYS

Aymeric Janet

ERNST & YOUNG Audit


Nathalie Cordebar

Bilan Actif

54 INVEST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 06/03/18

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	8 195 324		8 195 324	7 913 082
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	400		400	400
TOTAL Immobilisations financières :	8 195 724		8 195 724	7 913 482
ACTIF IMMOBILISÉ	8 195 724		8 195 724	7 913 482

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :				
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	250 000		250 000	250 000
Disponibilités	647		647	252 233
Charges constatées d'avance	1 356		1 356	
TOTAL disponibilités et divers :	252 002		252 002	502 233
ACTIF CIRCULANT	252 002		252 002	502 233

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

8 447 726

8 447 726

8 415 715

Bilan Passif

54 INVEST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 06/03/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 7 884 082	7 884 082	7 884 082
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	56 790	4 052
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Acompte sur Dividendes	(1 200 000)	(635 000)
Résultat de l'exercice	1 665 459	1 054 762
TOTAL situation nette :	8 406 332	8 307 896
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	8 406 332	8 307 896
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	8 174	150
TOTAL dettes financières :	8 174	150
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 220	30 680
Dettes fiscales et sociales		76 989
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses :	33 220	107 669
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	41 394	107 819
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	8 447 726	8 415 715

Compte de Résultat (Première Partie)

54 INVEST

Période du

01/01/17

au 31/12/17

Edition du

06/03/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services Chiffres d'affaires nets				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
CHARGES EXTERNES Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			53 008	46 064
TOTAL charges externes :			53 008	46 064
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			76	75
CHARGES DE PERSONNEL Salaires et traitements Charges sociales				
TOTAL charges de personnel :				
DOTATIONS D'EXPLOITATION Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
CHARGES D'EXPLOITATION			53 084	46 139
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(53 084)	(46 139)

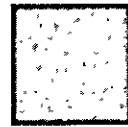
Compte de Résultat (Seconde Partie)

54 INVEST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 06/03/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(53 084)	(46 139)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 719 302	1 100 901
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 719 302	1 100 901
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilés	759	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	759	
RÉSULTAT FINANCIER	1 718 544	1 100 901
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 665 459	1 054 762
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	1 719 302	1 100 901
TOTAL DES CHARGES	53 843	46 139
BÉNÉFICE OU PERTE	1 665 459	1 054 762

Annexe



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions du code de commerce, le décret comptable du 29/11/1983 et le règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC 2016-07, relatif à la réécriture du Plan Comptable Général applicable à la clôture de l'exercice.

La durée de l'exercice est de 12 mois et la période couverte du 01/01/17 au 31/12/2017

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1°) PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les coûts d'acquisition des titres de participations sont enregistrés directement en charges,

2°) CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3°) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4°) CHARGES A PAYER

- Fournisseurs – factures non parvenues : 30 120.00 €

5°) HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Décembre 2017

	31/12/2017
Honoraires rapportés au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes Honoraires rapportés au titre des conseils et prestations de services	30 120.00
TOTAL	30 120.00

6°) ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

Décembre
2017

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et creances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Capital souscrit non appelé	8 195 324		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires	1 719 302		
Emprunt auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Chiffre d'affaires			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			
TOTAL GENERAL	9 914 626		

7°) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL ET CAPITAUX PROPRES

Composition du capital social :

Répartition des actions	31/12/2016	Augmentation de capital	31/12/2017
Actions Ordinaires	7884082	0	7884082
Nombre d'actions	7884082	0	7884082
Valeur unitaire	1	0	1

Tableau de variation des capitaux propres :

	Capitaux propres au 31/12/2016	Résultat de l'exercice	Augmentation de Capital	Affectation de résultat	Capitaux propres au 31/12/2017
Capital	7 884 082		-		7 884 082
Prime d'apport					
Réserve légale	4 052			52 738	56 790
Acompte s/dividende	-635 000	(1 200 000)		635 000	(1 200 000)
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice 2016	1 054 762			-1 054 762	
Résultat de l'exercice 2017		1 665 459			1 665 459
Total :	8 307 896	465 459		-367 024	8 406 331
Dividendes				367 024	

- Le bénéfice distribué au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, s'élève à un montant global de 1.002.024€ correspondant à un acompte sur dividendes décidé par le Président en date du 22 juillet 2016 à hauteur de 635.000 € complété d'un montant de 367.024€, voté par l'associé unique en date du 16 mai 2017.
- Un acompte sur dividendes a été décidé par décision du Président en date du 27 septembre 2017 à hauteur de 1 200 000€ portant sur l'exercice clos du 31/12/2017. Ce compte sera soldé lors de l'assemblée générale approuvant les comptes clos au 31/12/2017.

8°) Tableau des filiales et participations

Dénomination sociale	Titres Détenus	Nombre d'actions ou parts	% de détention
Meridiam MC SA	8 235	68 000	12.11%
Meridiam MC Europe II	5 730	57 290	10.00%
Meridiam Infrastructure Partners	23 500	59 246	39.67%
Meridiam EU MC	NA	NA	10.00%
LIMANI SARL	30	30	33.33%

Dénomination sociale	Immatriculation	Date Clôture	Quote-part du capital détenu	Montant des capitaux propres	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés	CA HT du dernier exercice	Valeur Brute des titres détenus	Valeur Nette des titres détenus
Meridiam MC SA	B121093	30/06/17	12.11%	2 278 562	482 682	114 409	-	3782 242	3782 242
Meridiam MC Europe II	B164523	30/06/17	10%	1 556 653	104 251	18 408	-	246 840	246 840
Meridiam Infra Partners	492428263	31/12/17	39.67%	5 915 149	4 806 832	1 586 486	884 657	3854 000	3854 000
Meridiam EU MC	B203539	N/A 30/06/17	10.00%	- 1 821	-301 821	-	-	310 000	310 000
LIMANI SARL	B829780048	20/12/17	33.33%	6 725	-2 275	-	-	2 241	2 241

Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
A toute autre date que leur date d'entrée, si cette valeur s'avère supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est comptabilisée.
La valeur d'utilité représente ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir. Elle est déterminée par référence à la rentabilité et aux perspectives de rentabilité de l'ensemble consolidé sous-jacent.
Au 31 décembre 2017, les tests de dépréciation ont permis de conclure à l'absence de dépréciation des titres de participation.
La société LIMANI SARL ayant été liquidée la participation figurant au bilan tient compte du mali de liquidation s'élevant à 758.50€.

ENGAGEMENT HORS BILAN :

La société s'est engagée à une prise de participation sur les titres du capital de MERIDIAM EU MC pour :

	B1	B2	B3
ENTITE	54 INVEST	54 INVEST	54 INVEST
ENGAGEMENT HORS BILAN	200 000.00	803 299.88	324 703.97

La société garantit des facilités de crédit données par la BNP PARIBAS à la société MERIDIAM EU MC SCSP sur 5 ans pour un montant maximum de 1 170 000€, Il a été souscrit pour couvrir ce risque une police d'assurance auprès de CARDIF.

Immobilisations

Edition du

06/03/18

54 INVEST

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL Immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	7 913 082		283 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	400		
TOTAL Immobilisations financières :	7 913 482		283 000
TOTAL GÉNÉRAL	7 913 482		283 000

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		759	8 195 324	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			400	
TOTAL Immobilisations financières :		759	8 195 724	
TOTAL GÉNÉRAL		759	8 195 724	

[Tapez ici]

État des Échéances des Créances et Dettes

54 INVEST

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 06/03/18

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	400		400
TOTAL de l'actif immobilisé :	400		400
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :			
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 356	1 356	

TOTAL GÉNÉRAL	1 756	1 356	400
----------------------	--------------	--------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	33 220	33 220		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 174	8 174		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	41 394	41 394		
----------------------	---------------	---------------	--	--

Charges à Payer

54 INVEST

Période du
Edition du

01/01/17 au 31/12/17
06/03/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	30 120
TOTAL	30 120

Charges et Produits Constatés d'Avance

54 INVEST

Période du
Edition du

01/01/17 au 31/12/17
06/03/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 356	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 356	

54 INVEST S.A.S

Société par actions simplifiée au capital de 7.884.082 Euros

Siège Social : 48 rue de Vaugirard

75006 Paris

R.C.S. Paris: 807 636 584

(la « Société »)

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 16 AVRIL 2018**

L'an deux mille dix-huit

Le seize avril 2018

A quinze heures,

Le soussigné,

Mr Thierry Déau, président de la Société et actionnaire unique de la Société (ci-après l'« Associé Unique »).

Conformément aux dispositions de l'article L 227-1 al 2 et L 227-9 al 3 du nouveau code de commerce, l'associé unique se prononce, dans les conditions prévues par les statuts, sous forme de décisions unilatérales, dans tous les cas où une décision est de la compétence des actionnaires d'une société par actions simplifiée et notamment sur les comptes annuels.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Thierry Deau a établi et arrêté les comptes annuels et comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition des commissaires aux comptes.

Le représentant de l'Associé Unique a pris connaissance des documents suivants:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Comptes consolidés (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; Rapport de gestion du Président sur l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice écoulé ;
- Projet de texte des décisions ;
- Statuts de la Société.

Après avoir noté que les commissaires aux comptes ont été dûment avisés des présentes.

L'inventaire a été tenu à la disposition de l'Associé Unique au siège social.

II - ORDRE DU JOUR :

- ✓ Lecture du rapport de gestion établi par le Président sur l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- ✓ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels
- ✓ Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
- ✓ Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; quitus au président ;
- ✓ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; quitus au président ;
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice ;
- ✓ Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- ✓ Lecture du rapport sur les comptes consolidés des commissaires aux comptes ;
- ✓ Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;

III – DECISIONS

Première décision

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve lesdits comptes, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se soldent par un bénéfice de 1 665 459 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion du Président.

Il prend acte qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été constaté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

En conséquence, l'associé unique donne au Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième décision

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 1 665 459 euros de la manière suivante ;

Origine :

Bénéfice net comptable de l'exercice :	1 665 459 Euros
Affectation à la réserve légale :	(83 273) Euros
Acompte sur dividende :	(1 200 000) Euros
Soit un bénéfice distribuable de :	382 186 Euros

Affectation :

Distribution d'un dividende de 0 Euros par actions, soit pour les 7 884 082 actions, un dividende global de : ..	0 Euros
Le solde au compte de Report à nouveau :	382 186 Euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associé unique prend acte que les dividendes ainsi distribués éligibles ou non à l'abattement de 40%, et ventilés par catégorie de titres, sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017	Nombre de titres	Montant total du dividende
Titres ouvrant droit à l'abattement de 40 % sur la base d'imposition des dividendes versés	7 884 082	1 200 000 Euros
Titres n'ouvrant pas droit à l'abattement	-	-

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique prend acte qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Nombre de titres	Montant des dividendes	Nombre de titres	Montant des dividendes
31 décembre 2016	7 884 082	1 033 773	-	-
31 décembre 2015	7 884 082	76 989	-	-
31 décembre 2014	-	-	-	-

Troisième décision

L'Associé Unique, après avoir entendu le rapport sur les comptes consolidés approuve les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2017, tels qu'ils ont été présentés.

Quatrième décision

Conformément au dernier alinéa de l'article L. 227-10 du Code de commerce, l'Associé unique prend acte qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Cinquième décision

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

54 INVEST S.A.S.
Société par actions simplifiée au capital de 7 884 082 Euros
Siège social : 48 rue de Vaugirard – 75006 PARIS
R.C.S. Paris : 807 636 584

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous rendons compte de la situation et de l'activité de 54 INVEST S.A.S. (la « Société » ou « 54 INVEST ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et soumettons à votre approbation les comptes annuels et consolidés annuels dudit exercice.

Vous prendrez également connaissance du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés.

Les comptes consolidés qui vous sont présentés ont été établis en conformité avec les règles édictées par le Règlement 99-02 du Comité de la réglementation comptable du 29 avril 1999, homologué le 22 juin 1999, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Situation et activité de la Société au cours de l'exercice 2017

54 INVEST a été créée le 6 novembre 2014 afin de détenir des participations, en particulier dans des sociétés de gestion de fonds d'investissements, et de gérer ces participations, et plus généralement, toutes opérations se rattachant à des activités similaires ou complémentaires.

A ce titre, 54 INVEST a bénéficié de l'apport en nature des titres détenus par son actionnaire unique Thierry Déau dans les sociétés Meridiam MC SA, Meridiam MC Europe II S.à.r.l et Meridiam Infrastructure Partners S.A.S. en date du 16 juin 2015 pour un montant total de 7 883 082 Euros. La Société a en conséquence procédé à une augmentation de capital pour le même montant en date du 26 juin 2015 pour le porter à 7 884 082 Euros. Au titre de ces apports, la Société est donc devenue l'actionnaire de référence de la société Meridiam Infrastructure Partners S.A.S. (« MIP ») dont elle détient 39.67%.

Initialement détentrice de 8% du capital de Meridiam Infrastructure Managers S.à.r.l (« MIM »), société luxembourgeoise agissant en tant qu'associé commandité de fonds d'investissements, MIP a souscrit à une augmentation de capital complémentaire le 10 Avril 2012, portant sa participation à 70% du capital.

Au cours de l'exercice 2014, MIP a fait l'acquisition de 70% de Meridiam SAS, auprès de MIM.

MIP a par ailleurs apporté les parts qu'elle détenait dans MIM à sa nouvelle filiale Meridiam SAS.

Enfin, le 23 Décembre 2015, MIP a racheté les 30% de titres de Meridiam SAS détenues par la société AECOM, devenant dès lors l'associé unique de Meridiam SAS. Par ailleurs, MIP avait procédé à une émission de 7.932 bons de souscription de parts de créateur d'entreprises (BCE-A 2012) en 2012. Suivant le procès-verbal d'assemblée générale du 26 juin 2015, la société a procédé à l'émission et l'attribution de 4.800 bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise donnant droit à la souscription d'actions de préférence de catégorie A réservées à M. Thierry Déau (BCE-A 2015). Aucun BCE n'a été exercé sur l'exercice.

Afin de se conformer à la directive européenne directive 2011/61/UE du 8 juin 2011 relative aux gérants de fonds alternatifs (« AIFMD »), Meridiam SAS a obtenu son agrément auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en Février 2014 et est devenu gérant des fonds d'investissement Meridiam Infrastructure (SCA) SICAR, Meridiam Infrastructure Europe II (SCA) SICAR et Meridiam Infrastructure Eastern Europe (SCA) SICAR, basés au Luxembourg.

Meridiam SAS détient 6 filiales : MIM, Meridiam Infrastructure North America Corporation (« MINA »), Meridiam Altyapı Danışmanlık Hizmetleri Limited Şirketi en Turquie, Meridiam GP SAS, Meridiam West Africa SAS et une filiale créée pendant l'exercice, Meridiam CE GmbH, société de droit Autrichien créée le 13 Avril 2017. Meridiam SAS a également créé une branche en Ethiopie, Meridiam Ethiopia Branch, le 14 Juillet 2017.

En outre, MIP a fait l'acquisition le 22 Juillet 2014 de 100% des titres de Meridiam Services S.à.r.l. (« MS »), société immatriculée le 19 Août 2014 au Luxembourg.

Meridiam Services S.à.r.l. détient elle-même:

- 50% du capital de MR İŞLETME HİZMETLERİ DANIŞMANLIĞI ANONİM ŞİRKETİ, société de droit turc.
- 100% de Meridiam Services USA, LLC, société de droit américain.
- 100% de Fulcrum Infrastructure Management Ltd, société de droit anglais.

MIP détient également MIP-NA LLC, General Partner de MI Management NA, LP et MINA III CIP, LP.

Enfin, dans le cadre de son activité de gérant de fonds, Meridiam SAS a actuellement 5 fonds sous gestion en France:

- FIPS Meridiam Infrastructure Africa Fund, créé le 2 Juin 2015
- FIPS Meridiam Infrastructure Africa Parallel Fund, créé le 6 Octobre 2015
- FIPS Meridiam Transition, créé le 10 décembre 2015
- Meridiam Infrastructure Europe III SLP, créé le 22 Avril 2016
- Meridiam Infrastructure Eastern Europe III SLP, créé le 30 Juin 2016

Meridiam SAS et MIM sont également devenus respectivement gérant AIFM et Associé commandité d'un nouveau fonds luxembourgeois Thoosa Infrastructure Fund SCS au cours de l'exercice.

Meridiam SAS a souscrit temporairement aux parts B dans les FIPS en 2016, qui ont été transférées au véhicule luxembourgeois de Carried Interest du management, Meridian EU MC ScSp. MIP détient en outre 31.91% des titres de ce véhicule correspondant à la réserve de carried interest qui sera transférer à des membres de l'équipe de gestion au cours des périodes d'investissement des fonds français sous gestion.

La Société détient par ailleurs en direct 10% de chaque classe de titres de Meridian EU MC ScSp, les titres de catégorie B2 et B3 ayant été acquis au cours de l'exercice. Enfin, la Société a fait l'acquisition au cours de l'exercice 2017 de 33% la Société de droit français Limani S.à.r.l.

La Société a transféré son siège social au 48 rue de Vaugirard 75006 Paris depuis le 26 juin 2017.

Activité financière des filiales et participation :

Au 31 décembre 2017, la Société détenait les filiales et participations suivantes :

- La société MIP à hauteur de 39.67 %
Cette société a enregistré à la clôture de l'exercice écoulé, un résultat de 4 806 832 Euros et un chiffre d'affaires de 884 657 Euros.
- La société Meridiam MC Europe II Sarl à hauteur de 10%
Cette société a enregistré à la clôture de l'exercice écoulé, un résultat de 104 251 Euros et un chiffre d'affaires de 0 Euros.
- La société Meridiam MC S.A. à hauteur de 12.11%
Cette société a enregistré à la clôture de l'exercice écoulé, un résultat de 482 682 Euros et un chiffre d'affaires de 0 Euros.
- La société Meridiam EU MC SCSp à hauteur de 10%
Cette société a enregistré à la clôture de l'exercice écoulé, un résultat de -301 821 Euros et un chiffre d'affaires de 0 Euros.
- La société LIMANI S.à.r.l. à hauteur de 33%
Cette société a enregistré à la clôture de l'exercice écoulé, un résultat de - 2 275 Euros et un chiffre d'affaires de 0 Euros.

Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Au 31 décembre 2017 :

La Société n'a pas de chiffre d'affaires tout comme pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitations se sont élevées à 53 084 Euros contre 46 139 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à -53 084 Euros contre - 46 139 Euros au titre de l'exercice précédent.

La Société n'a pas de salarié.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 718 544 Euros contre 1 100 901 Euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 1 665 459 Euros contre 1 054 762 Euros pour l'exercice précédent.

La Société n'a pas de résultat exceptionnel ni d'impôt sur les bénéfices, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 665 459 Euros contre 1 054 762 Euros au titre de l'exercice précédent.

Commentaires sur le bilan

Au 31 décembre 2017, le total du bilan de la Société s'élevait à 8 447 726 Euros contre 8 415 715 Euros au titre de l'exercice précédent.

Les capitaux propres sont de 8 406 332 Euros à fin 2017.

Le montant des disponibilités (et divers) au 31 décembre 2017 se portait à 252 002 Euros.

Délais moyens de règlement des fournisseurs et des clients

Concernant la publication dans le rapport de gestion de la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance (c. com. art. L. 441-6-1 et D. 441-4 ; LME art. 24-II), vous trouverez ci-dessous la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture de l'exercice 2017 :

	Article D.441 1.-1° : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 1.-2s : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jours et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	91 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jours et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	4					4	NA					NA
Montant total des factures concernées TTC (préciser : HT ou TTC)	1 500	400	400	400	400	1 600	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC (préciser : HT ou TTC)	2,36	0,63	0,63	0,63	0,63	2,52						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC (préciser : HT ou TTC)							NA	NA	NA	NA	NA	NA
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures												

Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2017

Situation de la Société et son activité au cours de l'exercice écoulé

54 INVEST affiche à la date de clôture des comptes au 31 décembre 2017 un résultat net consolidé positif de 6 076 140 Euros (Part du groupe).

Le Chiffre d'affaires consolidé provient de Meridiam Infrastructure Partners et de ses filiales (essentiellement Meridiam S.A.S.), lié à l'activité notamment de gestion de fonds (43 009 297 Euros) et d'actifs (3 716 601 Euros), de commission de succès (32 412 581 Euros) et de refacturation aux fonds de coûts (26 559 314 Euros).

Les charges du groupe proviennent majoritairement de coûts de développements (21 919 031 Euros), conseils et services extérieurs (11 893 557 Euros), frais de levée de fonds (3 515 168 Euros), frais de déplacement (3 960 127 Euros) et frais de fonctionnement et autres charges (9 396 643 Euros).

Le groupe compte 164 employés qui ont généré des charges de traitements ou salaires de 30 338 828 Euros.

Commentaires sur le bilan

Les fonds propres du groupe sont de 15 756 962 Euros à fin 2017 incluant un montant de réserves et résultats consolidés de 7 872 880 Euros.

L'actif est principalement composé de l'écart d'acquisition sur les titres de Meridiam SAS (1 222 643 Euros), la valorisation des relations contractuelles avec les Limited Partners acquises lors de la prise de contrôle de Meridiam Infrastructure Managers (5 240 912 Euros), d'autres immobilisations corporelles pour 1 061 451 Euros, d'autres immobilisations financières constituées principalement des participations (7 739 825 Euros), de divers créances pour 20 752 694 Euros en majorité des fonds sous gestion et de liquidité pour 33 653 099 Euros.

Il est à noter que les dettes de la Société s'élèvent à 36 998 035 Euros incluant des dettes commerciales de 5 578 215 Euros, des dettes fiscales et sociales (15 204 403 Euros), des salaires et de la provision intéressement et bonus payables au personnel début 2018 (12 846 661 Euros), et d'une dette financière de 3 188 323 Euros.

Evolution prévisible de la situation de la Société et perspective d'avenir

L'activité de la Société et de ses filiales sera de même nature en 2018 c'est-à-dire la gestion de ses participations et la gestion des fonds d'investissement sous mandat ainsi que les activités de services concernant les filiales de Meridiam Services Sarl.

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

La Société Limani S.a.r.l a été mise en liquidation le 10 janvier 2018.

Activités en matière de recherche et de développement

Les activités en matière de recherche et développement sont concentrées au niveau de Meridiam SAS qui, dans le cadre de la gestion des fonds sous gestion, consacre des ressources à l'étude des marchés pouvant permettre la réalisation d'investissement par les fonds conformément avec leurs politiques d'investissement respectives.

Décisions de l'Autorité de la concurrence

Il est précisé qu'aucune décision d'injonction ou de sanction pour pratique anticoncurrentielle n'a été prononcée par l'Autorité de la concurrence à l'encontre de la Société.

Filiales et sociétés contrôlées en France et à l'étranger

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Prises de participations significatives en France ou prises de contrôle

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2017, Meridiam S.A.S a créé une nouvelle filiale en Autriche : Meridiam CE GmbH, société de droit autrichien. La Société a en outre fait l'acquisition de 33% de la société Limani S.p.A. et de 10% des titres de catégories B2 et B3 de Meridiam EU MC ScSp.

Renseignements relatifs aux actions d'autocontrôle

Il n'existe aucune action d'autocontrôle au sein de la Société.

Etat de la participation des salariés au capital social à la clôture de l'exercice

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'il y a des participations dans le capital social des salariés de la Société, et du personnel des sociétés qui sont liées à la Société au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce.

Proposition d'affectation du résultat

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 1 665 459 Euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice net comptable de l'exercice :	1 665 459 Euros
- Affectation à la réserve légale :	(83 273) Euros
- Acompte sur dividende :	(1 200 000) Euros
Soit un bénéfice distribuable de :	382 186 Euros

Affectation :

- Distribution d'un dividende de 0 Euros par actions, soit pour les 7 884 082 actions, un dividende global de :	0 Euros
- Le solde au compte de Report à nouveau :	382 186 Euros

Le dividende global serait mis en paiement au plus tard le 15 mai 2018.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les dividendes ainsi distribués éligibles ou non à l'abattement de 40%, et ventilés par catégorie de titres, sont les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017	Nombre de titres	Montant total du dividende
Titres ouvrant droit à l'abattement de 40 % sur la base d'imposition des dividendes versés	7 884 082	1 200 000 Euros
Titres n'ouvrant pas droit à l'abattement	0	0

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au titre des trois précédents exercices :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	
	Nombre de titres	Montant des dividendes	Nombre de titres	Montant des dividendes
31 décembre 2016	7 884 082	1 033 773 Euros	0	0 Euros
31 décembre 2015	7 884 082	76 989 Euros	0	0 Euros
31 décembre 2014	-	-	-	-

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions du Code général des impôts, nous vous précisons qu'aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 du Code général des impôts n'a été constaté au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Situation des mandats du Commissaire aux comptes

Nous vous rappelons que les deux Commissaires aux comptes titulaires et les 2 suppléants de la Société ont été nommés lors de l'assemblée générale par décision de l'associé unique le 26 juin 2015, pour une durée de 6 exercices.

Situation du mandat du Président

Monsieur Thierry DEAU a été nommé président de la Société dans les statuts et l'est toujours au 31 décembre 2017.

Contrôle du Commissaire aux comptes

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de vos Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés.

Conventions réglementées

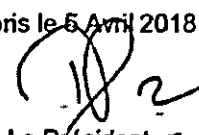
Nous vous informons qu'il n'a pas été conclu, au cours de l'exercice 2017, de convention entre la Société et l'un de ses dirigeants entraînant l'application de la procédure prévue aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

Actionnariat

Le capital social est détenu par 1 personne physique au 31 Décembre 2017.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation, et que vous voudrez bien donner au Président de la Société quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Paris le 5 Avril 2018


Le Président
Thierry DEAU